



Agriculturez-vous En Saône & Loire

**L'ÉMISSION GRAND PUBLIC
POSITIVE !**

P2 ALIMENTER LES TERRITOIRES



P11 INNOVATION EN VITICULTURE



P12 APPUIS AUX COLLECTIVITÉS





Luc Jeannin

Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Des décennies de progrès nous laissent facilement penser que nos confort de vie sont acquis. Et pourtant, une année de crise sanitaire mondiale est venue nous rappeler à tous quelques dures réalités. En effet, la fermeture des frontières a fait ressurgir deux mots : « souveraineté alimentaire ». Les produits français sont redevenus indispensables à l'ensemble des citoyens confinés avec un intérêt qui perdure au fil des mois. Beaucoup de questions se profilent : Comment va repartir l'économie ? Comment maintenir l'engouement sur la qualité et la traçabilité ? Comment se protéger de la concurrence déloyale ? Comment agir et s'adapter sur le climat ? Comment mieux se comprendre entre agriculture et société ? Une chose est sûre, ces questions sont omniprésentes et ne doivent pas être mises de côté. De nombreux travaux ont démarré depuis quelques années et vont se poursuivre. Il nous faut cependant bien prendre conscience, du niveau de qualité des productions agricoles françaises comparé à d'autres, de nos forces et faiblesses, de nos marges de manœuvre et des risques en termes de résilience qu'induiront nos décisions. Les circuits courts, longs et mixtes sont complémentaires et respectables dès lors qu'ils correspondent à un cahier des charges, une identité et une qualité reconnus.

Alors, affirmons nos territoires, notre identité et notre fierté d'appartenance avec le défi du mieux vivre ensemble par la complémentarité des métiers et des savoir-faire dont notre Saône-et-Loire est largement pourvue.



P.A.T Quelle ambition derrière ces lettres ?

Les Projets Alimentaires Territoriaux, consistent à faire un état des lieux des productions agricoles et alimentaires locales, pour mettre en évidence les besoins alimentaires locaux et ainsi aider à structurer et coordonner les politiques des territoires. Focus sur les PAT de Saône-et-Loire.

Les PAT permettent la relocalisation de l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, avec une juste rémunération, la préservation des espaces agricoles, l'utilisation des produits locaux dans les cantines via les circuits courts et aident à renforcer les liens entre les différents acteurs. Le plan de relance consacre 80 millions d'euros sur deux ans à ce sujet qui va dans le sens de la souveraineté alimentaire de la France.

Ces projets qui favorisent une approche transversale et collective peuvent impliquer collectivités, artisans, entreprises agricoles, citoyens,

industries agro-alimentaires... et englobent de nombreux aspects, comme la transition écologique, la lutte contre le gaspillage, l'inclusion sociale, le développement de l'emploi, dans une vision durable.

L'État s'appuie sur les Chambres d'Agriculture pour accompagner ce déploiement. Les équipes mettent leurs multicompetences techniques (production, transformation, gestion de l'eau, commercialisation, installation...), leur capacité de coordination et leur connaissance du terrain, au service des territoires.

Les PAT en Saône-et-Loire



Christelle Bonnot, vice-présidente de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-loire, en charge des circuits courts, souligne : « le dynamisme de nos territoires, avec des PAT qui continuent de germer aux quatre coins du département et la mise en place du réseau départemental de l'alimentation, créé début 2020, visant à favoriser les échanges de pratiques entre les chargés de mission des collectivités. Il est coordonné par le Conseil départemental en lien avec la Chambre d'Agriculture et la Direction Départementale des Territoires (DDT)».

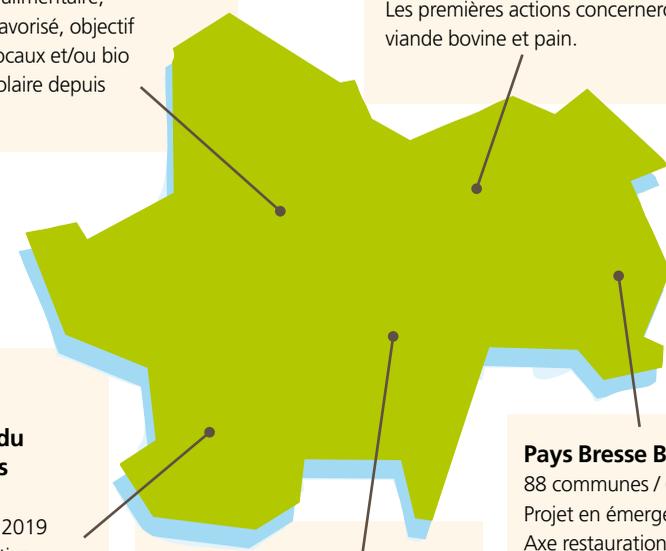
Communauté de Communes Grand Autunois Morvan
55 communes / 36 000 habitants - 2017
Restauration collective, Lutte contre le gaspillage alimentaire, Education alimentaire, Accessibilité public défavorisé, objectif de 70% de légumes locaux et/ou bio pour la restauration scolaire depuis 2019.

Syndicat mixte du chalonnais
137 communes / 150 000 habitants - 2021
Restauration collective et approvisionnement local, nutrition / santé / éducation alimentaire. Les premières actions concerneront les filières viande bovine et pain.

Communauté de Communes du Grand Charolais
44 communes
40 000 habitants - 2019
Restauration collective, précarité alimentaire, étude de l'opportunité pour l'installation d'un maraîcher.

Communauté de Communes du Clunisois
42 communes
14 000 habitants - 2021
Restauration collective, Autonomie alimentaire, volonté de créer des conditions optimales pour installer des jeunes en maraîchage et arboriculture.

Pays Bresse Bourguignonne
88 communes / 67 000 habitants
Projet en émergence
Axe restauration collective et approvisionnement local



CONTACT
Clotilde Lacoste
07 86 89 66 90
clacoste@sl.chambagri.fr



DONNER DE LA VALEUR À L'AGRICULTURE LOCALE

Un Parc Naturel Régional est en réflexion en Bresse. Des agriculteurs ont décidé de s'impliquer pour donner de la voix à l'agriculture dans ce projet.

La France compte 56 Parcs naturels régionaux. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Un projet a été lancé en 2018, en Bresse, par les élus locaux.

L'adhésion majoritaire a été recueillie à l'occasion de deux votes en conseil communautaire. Une association « Les amis du Parc » a été créée, regroupant des bénévoles issus de différentes professions : ingénieur, géographe, juriste, historien, avocat...

Le projet est entré dans une phase d'enquêtes et de réunions publiques, qui pourront se tenir à la faveur du déconfinement. La délimitation du Parc n'est pas encore précisément tranchée. Viendra ensuite la phase où, chacun des conseils municipaux des communes concernées, devra se prononcer pour ou contre.

Les agriculteurs, très prudents face à ce type de projet, sont conscients qu'il aboutira de toute façon, avec ou sans eux. Sept agriculteurs ont donc décidé de le suivre de près pour être en mesure d'exprimer clairement ce qu'ils souhaitent et ce qu'ils ne souhaitent pas.



Anton Andermatt est l'un de ces agriculteurs, exploitant à Savigny-en-Revermont. Il nous explique leur démarche :

« C'ÉTAIT ESSENTIEL QUE LA PROFESSION AGRICOLE SOIT REPRÉSENTÉE »

« On a décidé de prendre les choses en main. Une charte sera établie dans le cadre de ce projet donc autant qu'elle aille dans notre sens. Notre objectif est de construire un cadre intelligent pour notre agriculture locale, de valoriser l'identité et l'image de notre territoire à travers ce label Parc Naturel Régional. Je me suis intégré à l'association *Les amis du Parc* en tant que secrétaire adjoint. Je vais à certaines réunions, je suis les échanges et j'interviens sur les questions qui tournent autour de l'agriculture. C'était essentiel que la profession agricole soit représentée. »



« NOTRE TERRITOIRE EN SORTIRA VALORISÉ, DANS SES SAVOIR-FAIRE, SES ATTRAITS AGRICOLES, ÉCONOMIQUES, TOURISTIQUES »

Didier Fichet, Président de la communauté de communes Bresse Revermont (71)

« Nous sommes très favorables à cette création de Parc. L'étude de faisabilité qui est en cours va confirmer la pertinence et le périmètre. Notre territoire en sortira valorisé, dans ses savoir-faire, ses attraits agricoles, économiques, touristiques. Nous avançons dans l'intérêt de tous. Il n'est pas question de rajouter des contraintes, ce ne sera pas un obstacle au développement de nos secteurs économiques. C'est un outil, un appui, une aide pour l'agriculture que nous avons tenu à impliquer dès le départ. Le vice-président du syndicat mixte du Pays de la Bresse Bourguignonne, structure qui porte le projet, est un agriculteur, Didier Laurency. L'association "Les amis du Parc" compte également un autre agriculteur parmi ses adhérents, Anton Andermatt, avec qui j'échange souvent.

Les rencontres sur le terrain vont pouvoir reprendre et les discussions vont donc se poursuivre sur ce projet d'avenir. Ce type de projet nécessite dix ans pour voir le jour, nous travaillons pour les générations d'après. Mon souhait est que les agriculteurs vivent bien, qu'ils puissent s'adapter au changement climatique et tirer les fruits de leurs productions ».



RETOUR D'EXPÉRIENCE

Parc Naturel Régional du Haut Jura
créé en 1986



Xavier Thabard, agriculteur à Remorey, dans le Doubs

« Nous sommes dans la zone d'appellation Comté. La Fruitière des Lacs dont je fais partie réunit 38 éleveurs sur 19 exploitations.

Nous avons construit un

nouveau projet, avec une galerie de visite équipée en multimédia et en animations ludiques, un magasin, un site de vente en ligne, un aménagement pour accueillir bus scolaires et touristes. Le Parc Naturel Régional

du Haut Jura nous a très bien soutenus, avec une enveloppe de 100 000 €. Nous sommes également inscrits dans des contrats MAEc, la filière Comté nous incite à nous réapproprier la biodiversité, le Parc a un chargé de mission qui s'occupe de ces dossiers.

« VALORISER UN TERRITOIRE, UNE ORIGINE, UNE IMAGE, À TRAVERS LA MARQUE VALEUR PARC »

Le Parc existe chez nous depuis 30 ans, c'est aujourd'hui quelque chose de banal, je peux affirmer que nous n'avons pas de contraintes. Et pour ceux qui souhaitent le saisir, cela représente une opportunité de valoriser un territoire, une origine, une image, à travers la marque Valeur Parc, avec un cahier des charges très léger. Dans cet esprit de promotion d'une région, nous bénéficions de personnes compétentes, de financements, d'une protection des terres agricoles face aux constructions ».

Entre Arroux, Loire et Somme Construire un avenir à 360° pour un territoire vivant et dynamique



Dans un contexte économique chahuté et un monde en pleine mutation, les territoires opèrent des transitions pour répondre aux multiples défis auxquels ils sont confrontés. Valorisation des ressources locales, attractivité, gestion de l'eau, énergies renouvelables... sur de nombreux aspects, les solutions efficaces et solides dans la durée seront le fruit d'une réflexion collective et concertée.

La Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme et la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire vont activer de nouveaux leviers de développement pour le territoire. Ils s'inscrivent dans le projet de la Région Bourgogne-Franche-Comté qui souhaite, à travers la réalisation d'un audit à 360°, construire une vision d'avenir à partir de solutions locales. Ils font ainsi partie des deux territoires pilotes retenus, avec le Tonnerrois (89), pour tester l'efficacité de l'approche.



Philippe Desroches,
Maire de Clessy,
conseiller en charge
de l'agriculture à la
Communauté de
communes

« À LA RECHERCHE DE PERSPECTIVES D'AVENIR BASÉES SUR LES COMPLÉMENTARITÉS ENTRE NOS SECTEURS ÉCONOMIQUE, INDUSTRIEL, TOURISTIQUE, AGRICOLE... DANS UNE VISION PARTAGÉE, POUR UNE MEILLEURE ATTRACTIVITÉ »

Un projet en 3 phases

La Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire anime ce projet d'un genre nouveau. La première phase consiste à **prendre les contacts** et à **réunir les acteurs locaux** de divers horizons autour de groupes de travail prédéfinis. La seconde étape consiste à **favoriser les échanges** lors de différents rendez-vous desquels émergeront des projets stratégiques pour le territoire. La troisième et dernière étape se matérialisera par **un plan d'actions**, opérationnel et concerté, qui sera mis en œuvre dès l'année suivante.



Bernard Lacour,
Président
de la Chambre
d'Agriculture,
souhaite :

« À TRAVERS CE LABORATOIRE D'IDÉES, OUVRIER LE CHAMP DES POSSIBLES, DANS UNE CULTURE DU COLLECTIF »

La fin d'année 2021 devrait marquer l'aboutissement de la réflexion et le début de la concrétisation du projet de la Communauté de communes Entre Arroux, Loire et Somme.



Confrérie des Saveurs du Pays Charolais



En haut : rigole de l'Arroux, ci-dessus : Le Mont-Dardon

CONTACT

Sophie Mobillion
06 31 17 19 92
smobillion@sl.chambagri.fr



Perspectives territoriales

Jean-François Farenc, président de l'association des maires ruraux de Saône-et-Loire, nous livre sa vision des enjeux actuels et futurs pour notre territoire.

Quels sont les défis territoriaux à court terme ?

La vente directe se développe et j'espère qu'elle apporte une amélioration du revenu des agriculteurs. Les Projets Alimentaires Territoriaux devraient permettre de favoriser encore le poids des produits locaux dans les cantines, les EPHAD, la restauration collective. La loi Egalim et le Plan de Relance sont là pour soutenir les investissements dans la production et la transformation. Peu de communes ont répondu à ce jour mais je sais que des dossiers se préparent.

Quels leviers pour aider les agriculteurs à s'adapter au manque d'eau ?

L'eau est un bien public commun. En cas de sécheresse, chaque maire veille à limiter la consommation et à répartir l'accès, en gérant les priorités. Les agriculteurs sont encouragés à récupérer les eaux pluviales et à stocker

quand ils le peuvent. C'est un sujet de préoccupation régulier. La gestion durable et l'égal accès passera par un travail de quantification, par territoire, des besoins et des ressources en eau. Nous devons nous atteler à cette approche, à l'avenir.

Quels sont les liens identitaires entre l'agriculture et la société ?

L'alimentation est un lien très fort. C'est la fonction première de l'agriculture. Cela touche à la vie quotidienne, la convivialité, la santé, le plaisir. C'est un point clé et une très belle occasion de se rapprocher du grand public, de plus en plus attentif à la composition, à l'origine... la pédagogie est importante. En terme d'identité, il faut veiller à ce que les signes de qualité soient porteurs de valeur ajoutée et non de confusion.

Comment voyez-vous la Saône-et-Loire dans 30 ans ?

La population augmente régulièrement mais lentement, par rapport à l'Ain, par exemple. L'exode urbain est une tendance, avec un desserrement du côté de Lyon et des habitations nouvelles en Bresse, Val de Saône, Brionnais... Ce désir de ruralité est un atout pour notre dynamisme territorial mais il faudra absolument maîtriser l'artificialisation des sols. Un texte de loi est d'ailleurs en cours sur ce sujet. La Saône-et-Loire restera un département avec une agriculture forte et de qualité et l'activité industrielle qui est encore importante devrait se développer dans les secteurs historiques du bassin minier et du Chalonnais.



De gauche à droite
Thomas Canonier, conseiller viticole, Vinipôle Sud Bourgogne,
Chloé Pimont, éleveuse dans l'Autunois Morvan,
Cédric Michelin, animateur,
Julien Renon, responsable du site de Jalogy.

**Agriculturez-vous
 En Saône & Loire**



Une nouvelle émission grand public a vu le jour en Saône-et-Loire, en avril dernier qui parle de nos territoires, de notre alimentation, de notre économie, de notre environnement... bref, de tout ce qui est vraiment essentiel !

Les françaises et les français semblent renouer petit à petit avec ce qui est vraiment important : la santé, la nature, l'alimentation, la sauvegarde de l'emploi, une économie relocalisée et durable, les métiers essentiels, le respect de l'environnement, l'équilibre personnel et professionnel... ces dimensions sont planétaires et concernent notre pays tout entier mais trouvent leur sens profond à l'échelle d'une région, d'un territoire.

Afin d'apporter des éclairages aux citoyens, aux consommateurs, aux habitants, autour d'une agriculture qui tient une place centrale, une émission a été imaginée, "Agriculturez-vous en Saône-et-Loire". Diffusée en direct et en ligne, auprès d'un public connecté, l'objectif visé est de communiquer positivement sur des sujets qui nous concernent et nous rassemblent tous, au travers de thématiques transversales, dans différents lieux du département.

Des débats séquencés, une animation rythmée, un format attractif de plateau TV mobile, une chaîne Youtube dédiée constituent le support de cette nouvelle forme de communication.

Ce projet collectif est organisé et porté par le journal L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire et accompagné par de nombreux organismes agricoles et territoriaux essentiels.

Avec l'ensemble de ses partenaires, **Agriculturez-vous en Saône-et-Loire** veut mettre en avant la force de notre territoire avec ses agriculteurs, ses artisans, ses commerçants, leurs bonnes pratiques et savoir-faire. L'émission a le soutien financier du Département, de la Chambre d'Agriculture, de Groupama, du Crédit agricole, des AOP gourmandes, et de plusieurs organisations agricoles (groupe FDSEA...)



Émission réalisée par Psand, Mâcon
 www.psand.fr



Retour sur la première émission qui a été retransmise en direct le 22 avril 2021 à 14 heures en direct du Creusot

Le plateau TV, installé au château de la Verrerie, marquait le J-71 de l'étape du Tour de France, qui est de passage dans notre département en juillet.

Les thèmes de l'attractivité du paysage, de la préservation de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique ont été abordés en présence de divers acteurs locaux qui agissent pour le développement et le rayonnement de nos territoires. Une première réussie et bien appréciée qui permet de croiser les regards sur l'agriculture et de continuer de tisser des liens avec la société.

À voir ou à revoir sur la chaîne YouTube, Facebook et sites d'informations locales.



Un grand merci à la Communauté Urbaine Creusot Montceau et à la ville du Creusot pour l'accueil qu'ils nous ont réservé.

à vos agendas !

La deuxième émission se déroulera à Charolles le 16 juillet à 13h, sur les thèmes de l'innovation et de la jeunesse, à l'occasion du championnat de France de montgolfières. Il sera question de transformation, commercialisation, innovation, formation...

À suivre en direct sur la chaîne Youtube "**Agriculturez-vous en Saône-et-Loire**". Abonnez-vous et activez les notifications dès maintenant pour être informé des prochaines dates ! Et n'hésitez pas à partager sur vos réseaux sociaux, à liker, à commenter !



Une émission animée par Cédric Michelin

Rédacteur en chef du journal L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, Cédric est l'animateur du plateau TV "Agriculturez-vous". Cet esprit curieux se destinait à une carrière de chercheur, après des études en biotechnologies. Mais son ouverture le pousse assez vite à la recherche de nouveaux horizons. Il croise le chemin de L'Exploitant Agricole et relève le défi de devenir journaliste. Novice en la matière, il apprend vite, notamment en se spécialisant en viticulture. Il gère en parallèle le journal en tant qu'adjoint à la rédaction en chef. Avec lui, le journal entame sa transition numérique, avec la création d'un site internet agri71.fr, une présence sur les réseaux sociaux, le développement de partenariats, l'acquisition d'un drone pour la réalisation de prestations de service vidéo... il apprécie la nouveauté, la variété, les rencontres sur le terrain. "Agriculturez-vous" est tout à fait le genre d'émission qu'il lui fallait.

REPÈRES

L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire

L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire
 Création en 1937 - 1^{er} numéro en 1945
 8 salariés
 Parution presse hebdomadaire
 Parution quotidienne sur Agri71.fr
 Prestataire de services (supports de communication, création publicitaire, web...)

Contact
courrier@agri71.fr - 03 85 29 55 29

Politologue, consultant, enseignant à Sciences Po Aix, Eddy Fougier a publié l'an dernier l'ouvrage *Malaise à la ferme, enquête sur l'agribashing* et vient de publier *Communication agricole : la grande mutation ?*

Il est intervenu en session de la Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire, en mars dernier, sur le sujet suivant : **Quel discours de l'agriculture vers la société ?** Il nous livre aujourd'hui quelques réflexions "complémenterres".

Quels effets a eu la crise du covid sur l'agribashing ?

Un certain nombre de pratiques et d'activités font toujours l'objet de critiques dans l'espace public. Des associations continuent de mener des campagnes contre les pesticides et L214 publie toujours régulièrement des «vidéos chocs». On peut néanmoins observer trois évolutions. Les agriculteurs ont sans doute l'impression que l'intensité des critiques est moins forte, en particulier dans les médias audiovisuels publics. Ils ont aussi l'impression que la société a un autre regard sur eux, compte tenu de l'engouement en faveur des producteurs, des circuits courts ou de la campagne qu'il y a pu y avoir notamment lors du premier confinement et plus largement de la montée de la thématique de la souveraineté alimentaire dans le débat public. Enfin, on a pu observer une chute spectaculaire de l'emploi du terme «agribashing» dans la presse écrite et dans les recherches sur Google à partir du mois de mars 2020.

« Les Français plébiscitent le patriotisme économique, la relocalisation des activités, la réindustrialisation du territoire. »



Comment construire une souveraineté alimentaire ?

Je ne suis pas un spécialiste de ce sujet. Mais c'est évident qu'il y a une très forte attente des Français en la matière. C'est en tout cas ce que révèlent les sondages. Cette attente va au-delà de l'alimentation. Elle concerne beaucoup d'autres secteurs d'activité. Les Français plébiscitent le patriotisme économique, la relocalisation des activités, la réindustrialisation du territoire. Avec le risque que l'on crée ainsi une sorte de bulle spéculative qui finisse par éclater car cette souveraineté alimentaire ne sera pas facile à atteindre. Soyons donc prudents en la matière si l'on ne veut pas générer beaucoup de désillusions. Mais à court terme, l'intérêt de ce débat réside notamment dans le fait qu'il permet de sortir enfin de l'obsessionnelle «guerre des modèles» entre bio et conventionnel.

Quelles sont vos impressions sur l'émission Agriculturez-vous ?

De plus en plus d'acteurs du monde agricole prennent conscience de la nécessité de revoir leur façon de communiquer en développant un message plus positif sur l'agriculture et en ciblant aussi le grand public et pas unique-

ment les professionnels. C'est en particulier le cas des Chambres d'agriculture qui font désormais de la «communication positive» l'un de leurs axes stratégiques. A ce que j'ai pu voir, l'émission Agriculturez-vous s'inscrit pleinement dans cet objectif. Il paraît, en effet, indispensable que le monde agricole sorte de l'entre-soi et «dépoussièr» quelque peu sa communication comme le font très bien les AgriYoutubers par exemple.

« on a pu observer une chute spectaculaire de l'emploi du terme *agribashing** dans la presse écrite et dans les recherches sur google à partir du mois de mars 2020 »

* Agribashing : dénigrement public de l'agriculture



VITILAB - INNOVATIVE VITICULTURE UN ESPACE DÉDIÉ À LA VITICULTURE ET AU NUMÉRIQUE

Ce lieu d'expérimentations et d'échanges vise à favoriser la transition numérique de la viticulture. Implanté au sein du Vinipôle Sud Bourgogne, à Davayé, il permettra d'évaluer en grandeur nature des services, des outils ou des technologies, d'accompagner la mise en place de projets liés aux usages innovants, de contribuer à la sensibilisation d'un large public, dont les lycéens aux enjeux de la transformation digitale en viticulture. **Voilà un aperçu de ce qui constituera le Vitilab.**

UN CENTRE DE RESSOURCES

Un centre de formation et d'information à la pointe des dernières évolutions du numérique et de ses usages. Des outils innovants, des prototypes, des logiciels seront exposés.

UN LIEU D'EXPÉRIMENTATION

En synergie avec le savoir-faire du Vinipôle Sud Bourgogne, le Vitilab a pour vocation de tester des outils innovants, comme les robots, les exosquelettes, les simulateurs... et d'intégrer efficacement des réseaux pour être en mesure d'orienter, de conseiller et d'accompagner les professionnels dans la mise en place de projets précurseurs.

UN ESPACE DE COWORKING

Créer des interactions et des échanges entre entreprises, établissements de formation et start up est l'une des ambitions du Vitilab. Des salles de réunions connectées sont prévues pour favoriser l'émergence d'approches inédites et inventer les solutions de demain.

Un fablab, ouvert à tous les professionnels, permettra de réparer, adapter ou améliorer les équipements. Imprimante et scanner 3D, découpe laser, fraiseur numérique seront à disposition.

Le Vitilab a pris forme de janvier à juin 2021. Dix containers aménagés en bureaux, salles de réunion, espace de coworking constituent ce futur lieu d'échange, de travail et d'innovation au service de la viticulture départementale et régionale. Ce choix atypique s'est effectué en résonance avec le caractère innovant du lieu. Il devrait contribuer à son positionnement et à son identité.

Le Vitilab sera inauguré le 19 juillet prochain.

Le Vitilab est soutenu par le PETR Mâconnais Sud Bourgogne, le Département de Saône-et-Loire et le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et bénéficie d'un financement européen.

VINIPÔLE SUD BOURGOGNE

À l'occasion de l'émergence du projet Vitilab, le conseil d'administration de Vinipôle Sud Bourgogne a tracé une nouvelle feuille de route pour 2021-2025. Les 5 axes prioritaires de recherche de références sont : le changement climatique, le matériel végétal, l'agriculture de précision, l'agro-écologie et le numérique

L'IFV est invité à rejoindre le conseil d'administration à partir de juillet 2021. Vinipôle Sud Bourgogne est une association portée aujourd'hui par la Chambre d'Agriculture, le BIVB, le Conseil Départemental de Saône-et-Loire, Le Lycée de Davayé et le Centre Œnologique de Bourgogne.

CONTACT

Guillaume Paire
gpaire@vinipole-sud-bourgogne.fr
06 37 53 32 85
www.vinipole-sud-bourgogne.fr



**VOUS ÊTES ÉLU(E) ?
LES SOLUTIONS
DURABLES
À VOS PROJETS
DE TERRITOIRE**

Un territoire est en évolution permanente, pour accueillir de nouveaux habitants, réduire les charges collectives, entretenir son environnement... Se pose bien souvent la question de l'équilibre entre enjeux économiques, environnementaux et sociétaux.
Nos experts sont là pour vous aider à mener efficacement vos projets.

(RÉ)AMÉNAGER SEREINEMENT VOTRE TERRITOIRE ?

Notre compétence terrain et notre expertise nous permettent de construire avec vous et de rechercher les meilleurs compromis pour une gestion équilibrée de l'espace. Nous accompagnons nombre de collectivités dans la mise en œuvre de leur document d'urbanisme (PLU, PLUi) via le **DIAGNOSTIC AGRICOLE PRÉALABLE**.

Notre accompagnement le plus récent est la réalisation du diagnostic agricole du PLUi de la Communauté de Communes Le Grand Charolais (44 communes), présenté lors du conseil des maires le 26 avril dernier. Nous avons mobilisé à cette occasion plus de 500 agriculteurs en rendez-vous individuels, impliquant ainsi plus de 80% des entreprises agricoles du territoire concernées dans la réflexion d'aménagement de l'espace engagée par la collectivité.



LOCALISER DES ZONES HUMIDES ?

Notre pédologue, certifié par l'**Association Française d'Études des Sols**, vous accompagne lors de vos projets d'aménagements ou de construction sur votre territoire.

Notre expérience la plus récente est celle de la commune de Pierre de Bresse avec la réalisation du diagnostic zones humides avant l'implantation d'un nouveau projet de station d'épuration.

Une zone humide est caractérisée, schématiquement, par une végétation naturelle de type hygrophile (liste d'espèces et d'habitats dans l'arrêté de 2008) ou par un sol de type humide. En l'absence de végétation naturelle, le diagnostic repose sur des sondages pédologiques avec recherche des traces d'oxydation indiquant une présence régulière d'eau dans le sol.



RECYCLER LOCALEMENT VOS DÉCHETS VERTS ?

Nous vous aidons à gérer vos déchets organiques réceptionnés en déchèterie (déchets verts, tontes de gazon, branchages, ...) de votre collectivité et à imaginer une solution locale de recyclage, en construisant une filière de valorisation de broyat de déchets verts, avec les agriculteurs de votre territoire.

Un exemple de filière

Sur la communauté de communes de Paray-le-Monial, environ 3 000 tonnes/an de déchets verts issus des déchèteries de Paray-le-Monial et Digoin sont réceptionnés, broyés et valorisés par 30 agriculteurs du territoire. Ils sont utilisés en paillage pour leurs troupeaux.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

Nous accompagnons les agriculteurs de votre territoire dans le développement d'énergies renouvelables, photovoltaïque, méthanisation, plaquettes bois... ou dans l'économie d'énergies sur leurs exploitations.

Un exemple de conseil

Réalisation d'une étude en autoconsommation photovoltaïque : relevé des consommations précises (pas de temps 10 minutes), analyse dans un logiciel pour obtenir les taux d'autoconsommation et d'autoproduction, analyse des factures d'électricité et réalisation d'un tableau de rentabilité pour différentes hypothèses de puissances.



DES PRODUITS LOCAUX VALORISÉS ?

Nous recensons l'offre de produits locaux et la rendons visible via notre site internet jeuxdulocal.fr et participons à l'organisation et au développement des circuits de proximité, en résonance avec vos attentes et votre fonctionnement local.

Quelques exemples : création et suivi des marchés de producteurs Bienvenue à la ferme de la Communauté Creusot Montceau depuis 8 ans déjà, accompagnement de la Communauté de communes de Marcigny dans leur projet de magasin sous enseigne Bienvenue à la Ferme. Nous accompagnons également plusieurs territoires dans la mise en place de leur Plan Alimentaire Territorial, dans l'objectif de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines.



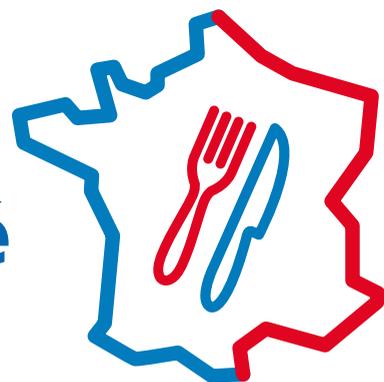
CONCRÉTISER VOS PROJETS DE TERRITOIRE !

Terralto regroupe tous nos domaines d'expertise au service des collectivités. Notre ancrage territorial et notre capacité de concertation nous permettent de mobiliser durablement les acteurs locaux, pour construire des solutions sur mesure et partagées.

CONTACT

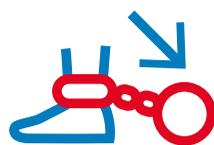
Service Territoires
03 85 29 55 58
agro-environnement@sl.chambagri.fr

Vers une souveraineté alimentaire



Le 18 mai dernier, se tenait en ligne le Grand Rendez-vous pour la Souveraineté Alimentaire organisé par le Conseil de l'Agriculture Française. Un temps pour avancer collectivement sur ce sujet essentiel. **Quelques éléments à retenir des pistes d'actions, en cours et à venir.**

En présence de plusieurs ministres, de l'Agriculture, de l'Industrie et clôturé par le Président de la République, il a été rappelé que la force d'une nation réside dans une agriculture et une chaîne alimentaire fortes. Le modèle de qualité et de durabilité de l'agriculture française doit être encouragé et valorisé. Ce défi massif sera relevé et pourrait prendre la forme d'un plan Marshall.



RÉÉQUILIBRER LA COMPÉTITIVITÉ

Des clauses miroirs pourraient mettre tous les pays sur un même pied d'égalité, en matière d'exigences réglementaires. Le cadre juridique doit être trouvé, cette réciprocité des normes à l'importation est nécessaire ainsi que des règles d'étiquetage plus impliquantes et plus généralisées à tous les lieux de restauration. Le consommateur étant le véritable souverain, il faut l'aider à faire le choix de consommer local et sans doute accepter d'acheter ces produits de qualité à un prix juste et équitable.



RÉDUIRE LES DÉPENDANCES

Le plan de relance de 100 milliards d'euros prévoit, entre autres, d'accroître notre autonomie protéique, de soutenir les investissements matériels jusqu'à l'agro-alimentaire.

Le programme d'investissement d'avenir continue de pousser l'enseignement, l'innovation technologique et la recherche d'alternatives en matière de pratiques agricoles : variétés, lutte contre les parasites...



ASSURER LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

Pour attirer dans ces métiers du vivant, la rémunération doit être assurée. Soutenir les investissements pour créer des filières de transformation locale et faire évoluer les agro-équipements, avec l'appui de la banque centrale européenne. L'objectif étant de conserver la valeur ajoutée dans nos territoires au lieu de la voir s'échapper dans d'autres pays. Réindustrialiser pour réagriculturaliser.



PRÉSERVER LE FONCIER

Pas de souveraineté sans terres agricoles. Le rythme de l'artificialisation des terres doit être maîtrisé.



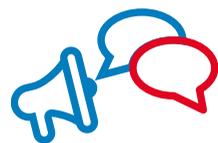
GÉRER LES RISQUES

Accompagner l'adaptation aux risques climatiques et sanitaires. Le Ministre a promis de simplifier les procédures de stockage de l'eau. Il a annoncé la tenue d'un Varenne de l'eau avant l'été.



ASSURER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Le confinement a accéléré la prise de commande, la vente en ligne, cette tendance est à amplifier pour coller aux attentes de consommation actuelles, avec un double défi de modèle économique et écologique.



MIEUX COMMUNIQUER

Les agriculteurs sont plus impliqués et mieux formés. Chaque jour, ils expliquent leurs pratiques, la modernité de leur métier, à travers des portes ouvertes, de la vente directe, des réseaux sociaux, des projets de territoires comme les PAT...



Crédit photo : Groupe OKWIND - Tracteurs solaires OKWIND

Photovoltaïque

Développer l'énergie solaire tout en préservant les terres agricoles. Comment faire ?

La volonté de multiplier par quatre la production d'énergie solaire suscite un nouvel appétit des grands opérateurs pour le foncier agricole. La profession demande qu'un cadre soit défini au niveau départemental face à ces projets qui posent de nombreuses questions :

Quelle concurrence avec l'installation des jeunes ?

Quelle priorité au photovoltaïque sur toiture ?

Quel risque d'artificialisation des sols ?

Quel impact sur le potentiel de production agricole ?

> Ce travail est en cours. L'objectif est que la profession agricole en tire des avantages sans tomber dans des dérives.

AGENDA

CET AGENDA EST ANNONCÉ, SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID ET DES MESURES ANNONCÉES.

Agriculturez-vous
En Saône & Loire

16 juillet à 13h

ÉMISSION AGRICULTUREZ-VOUS
À SUIVRE EN DIRECT SUR LA CHAÎNE YOUTUBE
THÈME : INNOVATION ET JEUNESSE.

4-5 septembre

FÊTE DE L'AGRICULTURE - Bourbon Lancy

18 septembre

FÊTE DE L'AGRICULTURE
ET DU MONDE RURAL
À SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS

20 septembre

Buxy - 13h30
CESSER ? CHANGER ? CONTINUER AUTREMENT ?
DES EXPERTS VOUS AIDENT DANS VOS PROJETS
Inscription : Florent Cottin - 06 75 35 16 96



**Marché des producteurs
Bienvenue à la ferme**

2 juillet à Gélénard 15h-19h - Le Bassin
6 août à Saint Firmin 17h-21h
salle André Blondeau
(restauration locale sur place)
3 septembre à Sanvignes-les-Mines
15h-19h La Trêche
1er octobre à Saint Laurent d'Andenay
15h-19h salle des fêtes



**OBSERVATOIRE PROSPECTIF
DE L'AGRICULTURE**
Le document 2021 est
disponible sur
<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr>

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES

MIEUX DANS MON MÉTIER

Prendre le temps de "se pauser", pour donner ou redonner sens à son métier et définir des actions, pour mieux vivre au quotidien.

Date : 23 septembre 2021
Contact : Rose Lienhardt

LE CLIMAT CHANGE : QUELLES ADAPTATIONS POUR MON SYSTÈME D'EXPLOITATION ?

Le climat de Saône et Loire sera-t-il le même que celui du Var dans 10 ou 20 ans ? Construisez une stratégie d'adaptation à moyen et long terme.

Date : 28 septembre et 04 octobre en élevage
Contact : Etienne Perradin
En grandes cultures : 13 et 20 janvier
Contact : Clément Dusserre

E-COMMERCE : DÉVELOPPER MA VENTE EN LIGNE

La crise sanitaire a profondément modifié les modes de consommation. Vos clients vous sollicitent pour commander directement en ligne. Améliorez votre visibilité et boostez vos ventes avec un site de vente en ligne.

Date : 13 octobre
Contact : Guillaume Paire

PRENDRE EN COMPTE LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

La conception d'un bâtiment doit prendre en compte un nombre important de facteurs dont celui du bien-être animal. Découvrez les exigences réglementaires, la contention, l'aménagement intérieur ou la ventilation.

Dates : 23 novembre
Contact : Olivier Girard



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
SAÔNE-ET-LOIRE



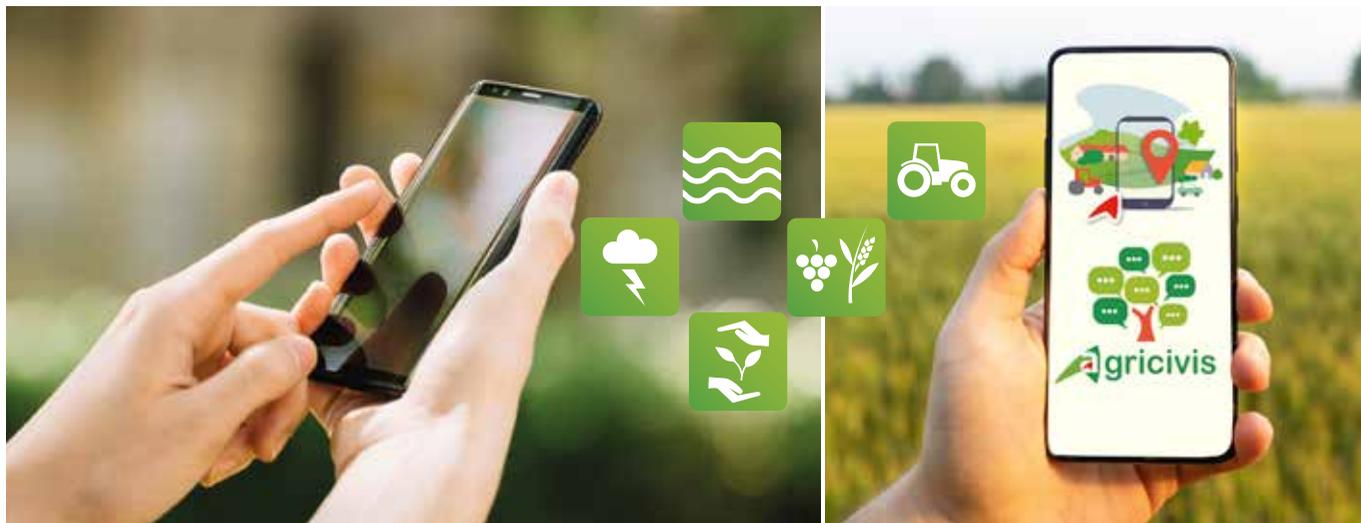
www.sl.chambagri.fr

**VOUS AVEZ UNE QUESTION ? UN PROJET ?
CONTACTEZ-NOUS, NOS ÉQUIPES SONT À VOTRE
ÉCOUTE > 03 85 29 56 24 - accueil@sl.chambagri.fr**

COMPLÉMENTERRES | Chambre d'Agriculture de Saône-et-Loire

Maison de l'Agriculture 59 rue du 19 mars 1962 - CS 70610 - 71010 Mâcon Cedex
Tél. : 03 85 29 55 50 - Fax : 03 85 29 56 55 - Courriel : accueil@sl.chambagri.fr - www.sl.chambagri.fr
Crédits photos : Chambres d'Agriculture, l'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire, Département de Saône-et-Loire, Office de tourisme de Louhans, Syndicat mixte du Pays de la Bresse, CCEALS, Eddy Fougier, Vitilab, Gaël Fontany
Rédaction : Cynthia Gandour et collaborateurs Chambre
Coordination : SARL SEPASAL - Conception graphique : David Giraudon
Imprimerie : Comipress





agricivis un bel outil au service du bien vivre ensemble

Lancée en décembre 2020, c'est la première application qui permet aux agriculteurs, aux viticulteurs d'informer leurs voisins. L'objectif est que la technologie puisse servir de base de communication et d'échanges locaux.



Le dialogue est la première clé qui amène à une meilleure connaissance des contraintes de chacun et de là, une meilleure compréhension et un respect réciproque. La technologie d'aujourd'hui nous fournit une multitude d'outils pour le concrétiser.

Les vendanges démarrent ? Une intervention est prévue pour protéger les plants de vigne ? Des animaux doivent être soignés au pré ? Des machines vont circuler sur la route ?

Deux clics sur l'application **Agricivis**, très intuitive, suffisent aux agriculteurs pour communiquer auprès de leurs voisins proches.

Et pour les habitants, il suffit de télécharger l'application pour recevoir une notification et être informé en temps réel.

Agricivis servira également de moyen de communication professionnelle, pour signaler aux agriculteurs des vols dans un secteur donné, des crues, des accidents climatiques ou toute autre information utile pour l'exercice de leur métier.

Elle vient compléter la charte riverain sur l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture.

Simple, utile et gratuite, l'application **Agricivis** est téléchargeable gratuitement sous Apple Store et Google Play, que ce soit pour les riverains utilisateurs ou pour les agriculteurs, viticulteurs contributeurs.

Elle a été financée par la Région Bourgogne-Franche-Comté.



Le Fil communal

L'application **Agricivis** vient compléter *le Fil communal*, bulletin d'information sur les pratiques viticoles, à disposition de toutes les communes.

À consulter sur www.protechebdo.fr
+ d'infos sur www.sl.chambagri.fr rubrique charte riverain

Agricivis est disponible en téléchargement gratuit sur



CONTACT

Service Vigne & Vin
06 37 53 32 85
agricivis@sl.chambagri.fr